

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste
Un an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez BONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 23 ;
EWIG, r. Ambrose-Richel., 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames, — 50
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans satisfaction dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAT-LAURENT & Co,
Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Novembre 1881.

Chronique générale.

Samedi, à la Chambre des députés, une
discussion absolument byzantine a occupé
toute la première partie de la séance
et a amené à la tribune MM. Talan-
dier, Clémenceau, Andrieux, Jolibois, etc.,
sans compter une ou deux allocutions
prudhommesques du président Brisson. Il
paraît que jeudi dernier les secrétaires se
sont trompés dans le pointage sur l'enquête
demandée contre M. de Soubeyran. Ils ont
donné l'enquête comme repoussée, tandis
qu'au contraire elle était admise par ce
scrutin.

Fallait-il admettre le vote comme acquis
ou le rapporter et par suite avec lui le second
vote qui concluait à la validation du député
de Loudun ? Telle a été la base de la discus-
sion. Finalement, on a décidé que l'en-
quête était acquise, et le vote de validation
annulé. Nous croyons bien que si le candi-
dat sur la sellette eût été un républicain, le
débat aurait eu une conclusion toute oppo-
sée.

Dans les cercles opportunistes, on mani-
feste une irritation très-vive contre l'Elysée.
Les démissions diplomatiques, qui sont pour
le ministère Gambetta un embarras réel,
ont eu de plus pour effet de surprendre à
l'improviste le président du conseil. Des
rapports officieux lui avaient fait croire que
MM. Chanzy, de Saint-Vallier et autres mi-
nistres plénipotentiaires s'opposaient seule-
ment à ce que le portefeuille des affaires
étrangères fût confié à M. Challemel-Lacour.
Mais M. Gambetta était loin de penser que
ces démissions seraient un échec à son
propre avènement. L'amour-propre du pré-
sident du conseil en a été vivement froissé.

M. Gambetta prétend qu'à l'Elysée on devait
être au courant de ces dispositions hostiles
et qu'on eût dû l'en prévenir.

Nous lisons dans la France :

« M. de Saint-Vallier aurait fait savoir
directement à l'Empereur d'Allemagne, par
le prince de Hohenlohe, que les convictions
religieuses de sa famille ne lui permettaient
pas de conserver le poste d'ambassadeur à
Berlin sous un ministère qui compte M.
Paul Bert parmi ses membres. »

D'après le même journal, il serait forte-
ment question maintenant du général de
Courcy pour l'ambassade de Saint-Peters-
bourg.

Le National désigne M. de Noailles
comme devant aller à Berlin, et M. Duchâ-
tel à Constantinople.

M. Challemel-Lacour resterait décidément
à Londres.

On sait que le préfet de police a préparé
les éléments de deux projets de loi desti-
nés, le premier à armer la justice contre
les récidivistes, et le second à édicter des
pénalités contre la prostitution. Le Rappel
assure que le ministre de la justice va nom-
mer une commission extra-parlementaire
qui sera chargée d'étudier et de coordonner
ces éléments et d'en tirer le texte de projets
de loi destinés à être soumis aux Cham-
bres.

On assure, dit la Patrie, que M. Paul
Bert tient toute prête une série de vexations
portant la suppression des bourses des
grands séminaires et des chapitres de cha-
noines et l'interdiction aux prêtres séculiers
et réguliers de porter en public l'habit ecclé-
siastique.

Il y a huit jours, lorsqu'on se plaignait
de la lenteur des négociations, lorsqu'on
trouvait étrange que l'« illustre » président

du conseil ne pût réunir rapidement des
collaborateurs :

— Ah ! disaient les opportunistes, il n'est
pas si facile que cela de rencontrer des
hommes à la taille de M. Gambetta !

Le fait est qu'il est impossible de trou-
ver de plus petits bonshommes que nos
ministres actuels.

Ce n'est pas un conseil de ministres que
dirige M. Gambetta, c'est un pensionnat.

Le premier élève, le plus fort, est assuré-
ment le jeune Waldeck-Rousseau, ministre
de l'intérieur.

Trente ans à peine, et ministre !... Il y a
douze ans, il était encore sur les bancs de
l'école, maintenant il est sur le banc des
ministres.

Ça va vite en République.

On croyait, dit l'Union, que le départ de
M. Constans aurait pu modérer au ministère
de l'intérieur l'esprit d'hostilité qui y règne
depuis longtemps contre l'Eglise.

Il n'en est rien, et nous apprenons que
l'on y dresse un registre spécial contenant
les noms de tous les souscripteurs pour les
Œuvres catholiques, et notamment ceux des
fidèles qui ont protesté par leur obole contre
les décrets du 29 mars.

On se procure les listes de souscription
par tous les moyens possibles, et samedi
on enregistrerait celles des Œuvres de Sœur
Rosalie, ouvertes il y a quelque temps par
M. le curé de Saint-Médard, l'abbé de La-
maire, etc.

Le prince Victor Napoléon a été reçu bril-
lamment, samedi, bachelier ès-sciences.

LE MINISTÈRE

ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE.

Il est dit que le « grand ministre » sera
accueilli partout avec un fou rire. Personne
ne le prend au sérieux.

Le Journal de Genève publie une lettre de
Paris où tous les personnages nouveaux
sont passés en revue et jugés avec une iro-
nie mordante :

« On trouve en général que le « grand »
ministère ne mérite son nom que par le
nombre de ses membres, et qu'on y a rem-
placé la qualité par la quantité. « C'est une
tête sans corps. » Il y a de l'étoffe dans M.
Gambetta, mais en aura-t-il assez pour tou-
tes ces doublures ? « Il a voulu mettre en
pratique le précepte évangélique : *Sinite
parvulos ad me venire.* » Voilà les propos
qu'à l'annonce de la liste définitive on a
surtout entendus au Palais-Bourbon.

» Aujourd'hui on complimente surtout
les sous-secrétaires d'Etat, que l'on ne con-
naissait pas encore hier : il y a même eu,
pendant vingt-quatre heures, des ministères
où, au lieu d'un titulaire, il y en avait
deux : ainsi, à l'intérieur, on parlait à la
fois de M. Develle et de M. Margue, et aux
finances de M. Lelièvre et de M. de la
Porte.

» M. Margue, député de Saône-et-Loire,
est le premier avocat de Mâcon : jeune en-
core, il a la chevelure d'un noir de jais et
la figure complètement rasée. Parole facile,
abondante, un peu académique, léger dé-
faut de prononciation et en même temps un
peu de prétention dans le débit. Il craint
énormément la tribune et est devenu la
cible des plaisanteries des journaux clé-
ricaux, depuis le jour où, au milieu d'un
tumulte parlementaire et dans un moment
d'extrême agacement, il eut le malheur de
mettre au participe présent le mot du géné-
ral Cambronne.

» Mais on devine d'avance les plaisante-
ries que ce rapprochement avec l'ancienne
industrie de M. Constans à Barcelone va
suggérer aux journaux opposants.

» Deux mots sur les nouvelles attribu-
tions de M. Paul Bert ; en lui enlevant les
beaux-arts, on lui donne les cultes. Si les

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XV

LE SÈGARE

L'hiver s'écoula sans apporter aucun changement
à la situation de la famille Michaud.

Fidèle à sa promesse, Madeleine était sans cesse
en éveil, sans cesse en mouvement. Au moindre
soupçon, sur la plus vague lueur d'espérance, elle
se remettait en campagne, courant le jour, rôdant
la nuit, se rendant compte de toutes choses. Jamais
magistrat, jamais policier de génie ne s'acharnè-
rent avec une ténacité pareille à la poursuite d'un
coupable. Elle avait repris en sous-œuvre chaque
ménage, chaque individu de Vittef et des environs.
Que de secrets ne découvrit-elle pas ! Que de fois
elle crut toucher au but ! Rien ne lassait sa persé-
vérance, rien n'ébranlait sa résolution. Dangers,
fatigues, rebuffades, elle bravait tout. Mais, au de-
meurant, sa recherche restait infructueuse.

Vers la fin de l'hiver, elle fit le voyage du chef-
lieu. Nous la retrouverons dans le cabinet de M.
Paul Raynal, son confident, son ami.

— Ma pauvre madame Michaud, lui disait-il,
nous n'avons décidément pas de chance ! Ainsi que
j'ai dû vous l'écrire, mes investigations, toutes mes
ruses ont été déjouées par Gandoin. Dans ses ré-
ponses, dans sa conduite, rien que de très-naturel.
A moins de supposer que ce soit un prodige de
dissimulation, de scélératesse...

— Vous lui aviez prêté de l'argent ? interrompit-
elle.

— Et il ne me l'a pas rendu, répliqua-t-il, ce
qui témoigne de sa pénurie... Le pauvre diable
m'avait tout d'abord prouvé son bon vouloir...

— Comment cela ?

— Six semaines après l'avoir mis en chemin de
fer, j'ai reçu de lui dix francs en timbres-poste. La
lettre promettait chaque mois pareille somme.
Voilà du nouveau ! me suis-je dit, s'il tient parole,
je ne reconnais plus mon Gandoin... c'est qu'il a
quelque ressource mystérieuse !

— Eh bien ?

— Eh bien, je me trompais... plus de nouvelles !
Il y eut un silence.

— Mais, reprit Madeleine, n'êtes-vous pas allé
dernièrement à Paris ?

— En effet, répondit Paul, et j'ai voulu savoir
ce qu'il était devenu. Peut-être, d'ailleurs, m'avait-

il donné une fausse adresse. Non. Je trouvai l'hôtel
borgne indiqué dans sa lettre, et s'il n'y logeait
plus, ce n'était pas sa faute. On l'avait mis à la
porte, faute de paiement. Sa valise était encore là,
retenue comme garantie. Vous voyez bien !

— Madeleine n'était pas encore convaincue. Elle fit
cette dernière question :

— Pendant qu'il demeurait là, quelle était sa
vie ?

— Très-besoigneuse et des plus irrégulières, fit
en souriant le jeune avocat. Parfois même il ne
rentrait pas de tout une semaine. Mais rien d'ex-
traordinaire ni de suspect à cela... C'est dans ses
mœurs !

— Enfin, vous ne l'avez pas rencontré ?

— Non. Disparu ! Plus de traces !

M^{me} Michaud secoua la tête d'un air de doute.
Elle conservait un soupçon.

Barnabé s'y obstinait également. Il était devenu,
pour ainsi dire, de la maison, de la famille. Chaque
jour, depuis le matin jusqu'au soir, on le voyait
dans l'atelier, travaillant sous la direction de maître
Jean qui ne pouvait plus guère, hélas ! travailler
lui-même. Sa maladie était revenue, plus grave
encore peut-être.

Les affections du foie procédaient ainsi. Une lon-
gue inaction forcée, des angoisses, des chagrins en
sont la cause déterminante. Pour les guérir, il

faudrait non-seulement le remède physique, mais
encore de l'activité, de la distraction, toutes sortes
de satisfactions morales. Et si, par malheur, cet
état ne dure pas, gare aux rechutes.

Jean Michaud devait en être la preuve. Lors de
l'arrivée de son fils Justin, il retombait déjà. Quel-
ques jours d'espérance et de bonheur avaient suffi
pour le relever encore. Un mieux sensible se dé-
clarait, la réhabilitation l'eût sauvé. Mais elle n'ar-
riva pas.

De nouvelles marques d'inimitié se produisirent.
Le temps s'écoula. L'hiver commença. Un hiver
pluvieux et dur. Presque plus d'exercice. Peu de
travail, et c'était encore trop pour le malheureux
ouvrier. Ses forces diminuaient. Bientôt les outils
s'échappèrent de sa main. Il lui fallut des efforts de
courage pour descendre à l'atelier. Il s'y traîna
péniblement. Un jour vint où rester debout lui fut
impossible.

Heureusement le fidèle Barnabé était là. Il le
faisait asseoir auprès de l'établi. Sous ses yeux,
d'après ses indications, il allait chercher les pièces
de bois, il manœuvrait tour à tour la scie, le rabot,
la varlope, et, docile toujours, toujours affectueux
et gai :

— Courage ! patron, disait-il, et ne vous inquié-
tez de rien. L'essentiel, n'est-ce pas, c'est que
l'ouvrage se fasse ? Il se fait ; voyez plutôt. C'est
votre idée qui travaille avec mes bras. Reposez-

universitaires sont inquiets, que vont dire les évêques et les curés ? Le clergé ne regardera-t-il pas cette nomination comme une déclaration de guerre ouverte et l'annonce de rigueurs nouvelles touchant à la persécution ?

» Du tout petit ministère de l'agriculture et du commerce on en fait deux pour lesquels un simple directeur semble devoir suffire. Il paraît que non, car à chacun de ces demi-ministres on a donné un sous-secrétaire d'Etat : à M. Rouvier, au commerce, M. Félix Faure, riche négociant du Havre, où il a accompagné M. Gambetta, entré du reste à la Chambre aux dernières élections, et ayant à peine eu le temps de s'y asseoir ; — à M. Devès, à l'agriculture, M. Caze, l'un des familiers les plus assidus du Palais-Bourbon, ami de M. Coquelin comme de M. Gambetta, jeune député de la Haute-Garonne, à la taille fine, à la chevelure abondante, à la moustache fournie, qui s'est fait connaître par un rapport sur les entrepôts et un amendement sur les maïs.

» M. Devès ayant, de son côté, prononcé un discours sur le phylloxera, on voit que le nouveau portefeuille de l'agriculture ne pouvait tomber entre des mains plus compétentes. M. Devès étant au ministère le seul représentant de la gauche, il a paru sans doute nécessaire de lui donner un surveillant de l'Union, représentant auprès de lui la République française et le Palais-Bourbon.

» Quoi qu'en eût dit M. Gambetta au commencement de ses recherches, c'est bien là le cabinet de la République française, car presque tous les rédacteurs passés et présents de ce journal y figurent : MM. Gambetta, Proust, Spuller, Paul Bert, Allain-Targé, Caze, Cazot, sans oublier M. le capitaine Gougéard, le nouveau ministre de la marine.

On voit que le correspondant du *Journal de Genève* se moque agréablement de tout le cabinet, composé d'anciens rédacteurs de la République française ou d'amis personnels de M. Gambetta, et des ministères fractionnés et encombrés de sous-secrétaires d'Etat pour fournir des places à tout le monde.

Les journaux anglais, qui voient juste, sont presque tous d'accord pour dire que, par le choix de ses collaborateurs, M. Gambetta assume pour lui seul le rôle prééminent dans la politique.

D'après l'*Evening-Standard*, M. Gambetta « est le seul ministre ». Ce journal trouve cela bon, parce que le tribun devra se transformer en homme politique, s'il le peut. On sent la raillerie dans ce jugement, et dans celui de la *Pall Mall Gazette* qui découvre que M. Gambetta sera mieux aidé par des hommes qui n'ont qu'un seul désir, celui de le laisser tout diriger.

Les journaux allemands sont sobres d'appréciations. Ils réservent sans doute leur opinion pour attendre le gouvernement à l'œuvre. Toutefois, la *Gazette de Cologne* n'hésite pas à avouer que la composition du ministère a produit en France un sentiment général de désappointement.

Nous reconnaissons que le désappointement est presque unanime chez les républicains qui attendaient autre chose de leur

grand homme, M. Gambetta. Mais pour ceux qui ne croient pas à la République, c'est par le rire qu'ils ont salué ce ministère grotesque, composé de gens obscurs, où ne figure pas un seul homme politique et qui ressemble à une farce de carnaval.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 novembre.

La Bourse est calme ; le 3 0/0 varie de 86.10 à 86.12 ; le 5 0/0 cote 116.40.

Le Crédit Foncier s'inscrit en grande fermeté à 1,735 ; le comptant achète beaucoup.

Les actions de la Banque Transatlantique sont l'objet d'un marché suivi ; cette préférence des capitalistes est justifiée par la bonne situation de la société.

Le Crédit Lyonnais est très-ferme aux environs de 875, c'est une valeur de placement pour l'épargne.

On cote 670 sur la Banque Nationale. Les obligations de l'Hypothèque Foncière sont très-demandées par les capitaux de placement, c'est d'ailleurs un placement de tout repos.

Bonnes demandes à 565 sur la Banque de Prêts. Les actions de la Société Générale de Fournitures Militaires sont un marché très-actif à 540. Le moment est propice pour acheter.

La Banque Romaine, dont les actions sont émises à 450 fr., est une société dont l'avenir est des plus brillants.

Le Malétra reste à 470. Les obligations des Messageries Fluviales donnent lieu à un courant de demandes à 289.75.

L'action de la Grande Compagnie d'Assurances cote 700 ; les capitaux de placement feront bien de souscrire au lot d'actions offertes à 300 fr. par la Société Nouvelle.

La Société Générale de Laiterie, dont les actions sont appelées à bénéficier des grosses recettes récoltées, font 630 fr.

Bon courant d'affaires en actions d'Alais au Rhône à 505 et à 301 sur les obligations.

Chronique militaire.

Grand bouleversement au ministère de la guerre.

Tous les directeurs du ministère de la guerre viennent d'être changés.

Par décrets en date du 17 novembre 1884, ont été nommés, savoir :

Chef du cabinet du ministre, M. le colonel Prudhomme, commandant le 24^e régiment d'infanterie de ligne, en remplacement de M. le colonel de génie Richard.

M. le lieutenant-colonel d'infanterie hors cadres Mourlan est nommé sous-chef du même cabinet.

Directeur de la 1^{re} division (infanterie) : M. le général de brigade baron de Launay, commandant la 40^e brigade d'infanterie (5^e division, 3^e corps), en remplacement de M. le général de brigade Thibaudin.

Sous-directeur de la 1^{re} direction (infanterie) : M. le colonel Tramond, commandant le 5^e régiment d'infanterie de ligne, en remplacement de M. le lieutenant-colonel d'infanterie Faure-Biguet.

Directeur de la 2^e direction (cavalerie) : M. le colonel Augey-Dufresse, commandant le 25^e régiment de dragons, en remplacement de M. le général de brigade Loizillon.

Directeur de la 5^e direction (services administratifs) : M. l'intendant Perrier, intendant du 5^e corps d'armée, en remplacement de M. l'intendant militaire Coulombeix.

Un soir cependant, comme elle avait couru chez le pharmacien pour activer elle-même l'élaboration d'un cordial, son esprit se frappa de certaines paroles dites par un grand vieillard nommé Honneck.

Natif de cette contrée forestière qui nous sépare de la Prusse, Honneck s'était établi, depuis une dizaine d'années, à trois kilomètres à peu près de Villet, dans un ravin désert, sur la lisière du bois, au bord d'un courant d'eau. Il y avait créé une petite scierie. Suivant l'expression de Barnabé, elle chômait plus souvent qu'à son tour, et cependant la famille du ségare (1) paraissait jouir d'une certaine aisance.

Le fils, quand il venait au bourg, ne se privait de rien. La fille, bien qu'adolescente encore, se faisait remarquer déjà par sa coquetterie villageoise. On voyait rarement la mère. Il y avait quelque chose de mystérieux dans les mœurs de ces Honneck. Des espèces de sauvages. Impossible de pénétrer dans leur demeure. Madeleine s'y obstinait vainement. Ils lui étaient suspects.

Neuf heures venaient de sonner à l'horloge de l'église. C'était une sombre nuit de dégel. De la neige encore sur les toits, sur les hauteurs. Par intervalles, il pleuvait. Dans la rue, une boue épaisse assourdissait le bruit des pas.

(1) Propriétaire d'une scierie.

A propos de ces nominations, voici ce que nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« Le *Journal officiel* vient de faire connaître le choix de la plupart des chefs de services du ministère. Ils sont des plus heureux.

» La désignation pour le cabinet du ministre du colonel Prudhomme qui, au 4^e zouaves pendant le siège de Paris, au 28^e puis au 21^e de ligne, s'est toujours montré comme un de nos meilleurs officiers d'infanterie, produira une excellente impression dans l'armée. Les nominations de M. le général de Launay et de M. le colonel Tramond à la 1^{re} Direction dénotent de la part du ministre le désir de faire marcher l'infanterie dans la voie du progrès, en assurant à cette arme la juste autorité qui lui revient dans nos affaires militaires.

» M. le colonel Augey-Dufresse est nommé directeur de la cavalerie. M. le général Campenon ne pouvait donner un meilleur successeur au général Loizillon. Le colonel du 25^e dragons a été le chef d'une promotion de Saumur, dont l'instruction solide et les qualités militaires ont donné à la cavalerie une pépinière d'excellents officiers. Il a toute l'expérience et toute l'autorité nécessaires pour introduire dans les troupes à cheval les réformes dont le général de Galliffet poursuit la réalisation.

» Trois ou quatre fonctionnaires de l'intendance, à la tête desquels figurait M. l'intendant Perrier, ont seuls compris après la guerre l'étendue des sacrifices que leur corps devait faire pour conserver sa situation. Leurs idées n'ont pas prévalu ; l'intendance a lutté pour le maintien de toutes ses prérogatives. L'expédition de Tunisie a révélé une fois de plus les inconvenients multiples de l'organisation actuelle. C'est un acte habile de la part du ministre d'avoir confié à M. l'intendant Perrier la mission de réorganiser les services administratifs. Il y sera largement aidé par le sous-secrétaire d'Etat à la guerre. M. Blandin se défend, en effet, de vouloir travailler au maintien des prérogatives surannées de l'intendance. Les prévisions pessimistes que nous émettions mercredi se réalisent d'autant moins, paraît-il, que M. l'intendant Richard a cessé ses fonctions auprès de l'honorable M. Gambetta et qu'il n'aura plus aucune influence à exercer au ministère de la guerre.

La nomination de M. de Miribel aux importantes fonctions de chef d'état-major du ministre de la guerre sera accueillie avec une faveur unanime par les gens compétents. Un de nos confrères assure, et nous pensons qu'il ne se trompe pas, que M. le président du conseil tient en plus haute estime M. de Miribel, et que des considérations politiques ont seules pu empêcher M. Gambetta de confier à l'honorable général la succession du triste M. Farre.

M. le général de Miribel appartient à l'arme de l'artillerie. Il commandait récemment la 28^e division d'infanterie.

C'est à lui que sont dus les plans de mobilisation qu'une main inintelligente vient de bouleverser.

Madeleine était assise auprès du comptoir lorsque la porte de la pharmacie s'ouvrit tout à coup, donnant passage au vieil Honneck. On ne l'avait pas entendu venir, bien qu'il fût chaussé de gros sabots. Des guêtres de cuir, toutes crottées, lui montaient jusqu'aux genoux. Sa haute taille, ses maigres épaules étaient enveloppées, drapées dans une ample limousine, qui s'effiloquait par en bas. Sous les ailes amollies et dépenaillées de son large feutre, retombaient en désordre quelques longues mèches de cheveux gris. C'était le costume pittoresque du vieux berger, mais ses traits saillants et rudes, sa barbe inculte, son regard allumé par quelques libations alcooliques, tout lui donnait l'apparence d'un véritable bandit.

— Bien le bonsoir, monsieur l'apothicaire !... dit-il, voulez-vous me préparer, et vivement, du vin de quinquina ?...

— Votre femme a donc toujours les fièvres ?

— Toujours ! et puis elle aime ça, la vieille !

— Il paraît, mais c'est cher.

— Bah ! quand c'est pour la mère, on n'y regarde pas de si près. J'ai promis de lui rapporter sa bouteille...

— Il m'en reste deux, je crois, dit le pharmacien.

— Baillez-moi la paire, conclut Honneck, et payez-vous.

Il venait de déposer sur le comptoir une pièce

M. le général de Miribel avait déjà rempli ces mêmes fonctions sous le ministère Rochefoucauld, très-éphémère, mais très-calmé successeur du cabinet du 16 mai 1877.

Qu'on veuille bien se rappeler que ce même général de Miribel fut accusé par les républicains d'avoir consenti à organiser le « coup d'Etat avorté du 13 décembre ». C'est lui qui envoya les fameux ordres « factieux » auxquels le fameux commandant Laborde refusa d'obéir. Tout cela est constaté par le rapport Brisson, sur les actes des ministres du 16 mai.

La nomination de M. le général de Miribel n'est donc pas sans atteindre quelque peu, dans leur autorité ou leur prestige, MM. Brisson et Laborde.

La Commission des inspecteurs généraux de cavalerie, sous la présidence du général de Galliffet, tient sa première séance aujourd'hui lundi au ministère de la guerre.

Cette Commission est chargée d'établir les tableaux des officiers de cavalerie maintenus pour le choix.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Musique municipale.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs, dans les salons de la Mairie, le premier Concert d'hiver dimanche prochain 27 novembre, à 8 heures du soir.

Les personnes qui désirent une carte de souscripteur peuvent en faire la demande au Chef de la Musique, rue d'Alsace, 43.

PROGRAMME DU CONCERT.

1. *Haydn*, fantaisie : Musique municipale.
2. *Romance de Nadaud*, solo de violoncelle : M. MARTEL.
3. *Les Rameaux*, de Faure, chant : M. D...
4. *Cavatine de Rossini*, solo de piston : Musique municipale.
5. *Les Cloches du soir*, chant (L. de Rillé), M. MARTEL.
6. *Réverie de Génin*, solo de violoncelle : M. MARTEL.
7. *Grand air des Mousquetaires*, M. D...
8. *Les Moissonneurs de la Brie*, chœur, par des Amateurs.
9. *Albine*, polka pour piston : Musique municipale.

V. MEYER.

THEATRE DE SAUMUR. — Ce soir lundi aura lieu la représentation des *Cloches de Cornouille*, qui ont obtenu, il y a deux ans, un si grand succès sur notre scène.

Par arrêtés de M. le préfet de Maine-et-Loire, en date du 14 novembre, ont été nommés receveurs-buralistes :

M. Jean-François Coulat, ancien militaire, à Brissac.

M. Alexandre Bellay, précédemment titulaire de la recette-débit de Saint-Martin-du-Bois, à Doué-la-Fontaine.

vous, père Jean. Guidez-moi de l'œil... Un signe par ci, un mot par là... Je ne vous en demande pas davantage !... Et notez que celui de nous deux qui le plus y gagne, c'est moi... J'apprends l'état, ce qui était mon rêve !... Une supposition, tenez ! Au printemps prochain, vous êtes tout à fait guéri... Ah ! mais là, gaillard et vigoureux comme jamais !... Moi, je suis devenu un fin menuisier, et nous menions ensemble de telle sorte que les autres quittent la partie !... Capots sur table, quoi !... Enfoncée la concurrence !

C'était un des grands chagrins de maître Jean-Barnabé s'efforçait de l'en distraire et, par tous les moyens, de lui rendre un instant le sourire. Certain jour, le voyant accablé plus que de coutume, il eut recours à la chanson qui jadis égayait les échos de l'atelier. Mais, dès les premières mesures du refrain, le malade l'interrompit par ce cri de douleur :

— Ah ! tais-toi... tais-toi, Barnabé !... tu me fais mal !

Et des larmes avaient jailli de ses yeux ; il se laissa tomber sur l'établi, la tête dans les mains, pour étouffer ses sanglots.

Vers le commencement de mars arrivèrent ces terribles crises qu'on appelait autrefois les coliques de misère.

Madeleine ne songea plus à défendre son pauvre Jean que contre la souffrance, contre la mort.

de 40 francs. Cet or, tintant, étincelant tout à coup sous les yeux de Madeleine, la rendit plus attentive.

— Mazette ! avait dit le pharmacien. Il paraît que l'argent ne manque pas au Val-Diable.

Ainsi se nommait le ravin solitaire où tournait la roue du ségare.

— Allez-y toujours de confiance, répondit-il ; quand il n'y en a plus, il y en a encore !

Et les deux bouteilles, enveloppées de papier brouillard, ayant disparu dans une carnassière que dissimulait sa limousine, il sortit de la boutique.

Madeleine avait encore à attendre. La porte était restée entr'ouverte. Elle alla jusque sur le seuil, et regarda au dehors.

La grande silhouette de Honneck passait rapide et fantastique devant les fenêtres éclairées. Puis, elle se reperçait dans l'ombre brumeuse.

Il filait sans bruit le long des maisons.

Enfin, dans l'éloignement, sur la ligne noire, une sorte de cadre lumineux se forma, dans lequel disparut le vieillard. Une porte s'était refermée derrière lui.

C'était celle d'un cabaret.

(A suivre.)

M. Florian-Lucien Desnoës, ancien instituteur, demeurant à Neuillé (Maine-et-Loire), à Saint-Martin-du-Bois.
M. Antoine Chanteloup, précédemment titulaire de la recette-débit de Seiches, à la Ménitrie.
M. René Vivien, ancien militaire blessé, à Mazé.

En tête de son dernier numéro, le *Drapeau tricolore*, paraissant à Angers, publie un article intitulé « LE PETIT MINISTRE », où nous remarquons ce passage :

« ... Il serait bien peu intéressant, pour nous, de nous occuper des ombres ministérielles destinées à servir de cortège à la dictature gambettiste, si notre amour-propre local ne découvrait un Angevin dans ce groupe de comparses. C'est M. Allain-Targé qui débute, chez nous, jadis, comme substitut du procureur impérial, et qui rompit, avec la magistrature et avec le régime, pour n'avoir pas eu l'avancement qu'il désirait. Sans ce coup de tête, M. Allain-Targé serait aujourd'hui peut-être simple conseiller dans notre Cour d'appel et réactionnaire comme tout le monde. Il est ministre des finances ! Du reste, dans le tas de médiocrités où il figure, il ne semble point déplacé ; on y aurait pu mettre l'honorable M. Bury, député de Saumur, sans rompre l'harmonie de ce beau concert ministériel. »

Un concours de chevaux, organisé par la Société hippique française, aura lieu à Nantes du 5 au 12 mars 1882.

Ne sont admis à concourir, dans les prix de classe et dans les épreuves au trot monté, que les chevaux nés dans la circonscription du concours, comprenant 45 départements, savoir :

Indre-et-Loire, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne.

Un marchand de chevaux peu scrupuleux, c'est M. Dupuy, de Montaigu (Vendée). Le 4 octobre dernier, à la foire de Clisson, Dupuy offrit une jument à M. Rousse, aubergiste à Saint-Germain-sur-Moine. Celui-ci refusait de l'acheter, sous prétexte qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Néanmoins, le marché fut conclu. M. Rousse donna au marchand 70 fr. et lui fit un billet de 100 fr. à échéance fixe.

Le 9 novembre, le marchand arrive chez son client et lui réclame le paiement anticipé de son billet. M. Rousse n'avait pas cette somme sous la main. Dupuy demanda alors à voir l'animal qu'il avait vendu. L'aubergiste fit sortir sa jument de l'écurie et la fit marcher.

Dupuy fit remarquer qu'elle était boiteuse, et, comme pour mieux examiner son allure, il l'enfourcha et lui fit faire quelques pas. Puis, tout à coup, il lança la jument au galop et disparut. Depuis lors, on ne l'a plus revu.

M. Rousse a porté plainte et la justice va s'occuper de rechercher le consciencieux maquignon. (Étoile.)

Tours.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* pose l'interrogation suivante :

« Est-il vrai qu'un professeur du Lycée de Tours se permette, dans ses cours, de s'égarer en injures contre les Jésuites, qu'il invite des élèves à manifester leurs opinions politiques sur leurs dévotionnaires, qu'il exprime son regret de voir certains d'entre eux s'abstenir d'écrire en tête de leur copie : Vive la République ? »

Si cela est vrai, qu'on nous dise si les professeurs de l'Université, qui manquent à ce point du tact professionnel, sont encouragés, par leurs supérieurs hiérarchiques, à perdre en divagations politiques ou antireligieuses leur temps et celui de leurs élèves. »

Encore le pétrole, véritable fléau pour ceux qui ne savent pas s'en servir avec prudence.

Samedi, la femme Landry, épicière à Braye, près Richelieu (Indre-et-Loire), était allée à sa cave pour y prendre du pétrole qui lui était demandé par un client. Le liquide ne coulant pas aussi vite qu'elle le souhaitait, elle imprima au robinet une secousse qui fit jaillir du pétrole sur sa

lanterne qu'elle n'avait pas fermée suffisamment. En même temps, l'essence s'élevait répandue sur le sol, le tout prit feu.

La femme Landry se sauva, en laissant le robinet ouvert, de sorte qu'en quelques secondes un véritable incendie se déclara.

Tout en se précipitant dans la rue et en appelant au secours, elle parvint à éteindre le pétrole tombé sur sa robe et qui s'était enflammé.

Le tocsin fut sonné et en quelques minutes une foule d'habitants accoururent. Au moyen d'une grande quantité de terre et d'eau que l'on jeta dans la cave, on parvint à se rendre maître du feu.

Espérons que la publicité donnée à cet accident, dont les conséquences pouvaient être très-graves, rendra plus prudents les personnes qui vendent le pétrole ou qui en font usage.

Blois.

Mardi matin, deux jeunes gens de Paris descendirent dans une auberge de Blois. Leurs allures suspectes et un couteau de char-rue dont ils étaient porteurs donnèrent l'éveil à la police.

Les agents les invitèrent à les suivre au bureau du commissaire.

Là, par ordre de ce magistrat, on fouilla les deux individus et leurs bagages. Dans une valise on trouva une quantité de vases et d'objets d'églises.

Devant ces pièces à conviction, nos voyageurs furent obligés d'avouer qu'ils avaient volé avec effraction dans plusieurs églises.

Comme confirmation de leurs dires, une dépêche arrivée peu après leur arrestation annonçait qu'un vase de valeur avait été pris la nuit précédente dans l'église de Beaugency.

Les deux malfaiteurs, qui sont à peine âgés de vingt ans, ont été écroués à la maison d'arrêt.

La *Lanterne d'Arlequin*, hebdomadaire, illustrée, à 40 centimes.

Sommaire du N° 34 : l'Anniversaire ; le règne des Cuiristes ; la démission des petits ministres ; les adieux du général Farre ; la distribution des portefeuilles (gravure) ; 2,365 Kroumirs ; les réunions populaires ; feuilleton : le Père Tessier (fin).

Abonnements : Un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr.

Bureaux à Tours, 43, rue Richelieu ; succursale à Paris, boulevard Malesherbes, 34. Bonnes remises en prenant par nombre.

En vente à Saumur, chez M. CHOTARD, marchand de journaux.

Publications de mariage.

Théophile-Léon-Désiré-Félix Friederich, avoué près le tribunal civil de Nantes, et Alice-Marie-Hélène Méhouas, sans profession, de Saumur.

Victor-Louis Hutereau, domestique, de Saumur, et Philomène-Angèle Dubois, domestique, d'Alençon.

François-Olivier Amary, sans profession, et Sydonie-Emilie Coquiers, couturière, tous deux de Saumur.

Camille Bourasseau, employé de commerce, de Nantes, et Arsène-Marie-Augustine Bellanger, sans-profession, de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 24 novembre 1884.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Bataux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Faits divers.

Samedi, pendant l'audience du tribunal civil de Libourne, un voleur s'est introduit dans la salle du conseil et a emporté les pardessus des juges.

Un vol semblable a déjà été commis l'année dernière.

Il existe dans les environs de la gare de Montparnasse un cercle qui, pour être moins connu que ceux du Jockey et des Patineurs, n'en est pas moins beaucoup plus intéressant. Il se nomme *Club des Silencieux*, et tous ses membres sont sourds-muets ; cette infirmité est d'ailleurs une des conditions sine qua non d'admission. Les domestiques eux-mêmes sont muets, et pour les appeler on des membres a imaginé un appareil qui leur donne, lorsqu'on a besoin d'eux, une secousse électrique. Le président actuel du Club des Silencieux, un nommé H..., est un vieillard qui a fait dans le temps la guerre aux Indiens peaux-rouges, et auxquels ces sauvages ont coupé la langue. Ce cercle, dont on peut dire qu'il fait peu de bruit, réunit une cinquantaine d'adhérents, tous gens fort à leur aise et qui se consolent dans les douceurs du whisky de leur triste infirmité.

Aux dernières manœuvres d'automne, dans le Bugey, un ordre du général a défendu aux soldats, sous les peines les plus sévères, de toucher aux raisins qui étaient à maturité dans les vignes. Un réserviste, passant devant une vigne, près d'Ambérieu, s'est avisé d'y cueillir quelques grappes, en présence de ses chefs. Le lieutenant lui inflige quinze jours de prison. Le jour du départ, au moment où il dépose ses armes pour s'en aller, on lui ordonne de se rendre au fort de Pierre-Chatel pour subir sa peine.

— Ce n'est pas possible, mon lieutenant, s'écrie-t-il, la vigne où j'ai cueilli deux grappes est à moi.

— Ah ! pourquoi alors ne le disiez-vous pas ?

— Ah ! si je l'avais dit, tous les camarades auraient voulu avoir leur part ; je n'aurais pu leur refuser, et toute ma vendange, qui est assez mince, y eût passé. Voilà, mon lieutenant.

Le général a ri et a levé la punition.

CONSEILS ET RECETTES.

Pour réparer les déchirures du drap, il suffit d'étendre sur une table une petite plaque de caoutchouc, de la placer sur la déchirure dont on rejoindra bien les deux côtés et de passer dessus un fer bien chaud.

Sous l'influence de la chaleur et de la pression, le caoutchouc adhère au drap et maintient les parties de l'étoffe hermétiquement jointes.

CONSEILS D'HYGIÈNE. — Hélas ! l'hiver s'avance avec son cortège de rhumes et de maux de gorge. Je vous souhaite d'échapper aux uns et aux autres, mais ayez tout de même, par précaution, une petite provision de feuilles de ronces. Ces feuilles, bouillies dans l'eau, à la dose de 40 gr. pour un litre de liquide, fournissent une tisane qui, sucrée avec un peu de miel et additionnée d'une pincée d'alun, est excellente contre les maux de gorge. Il ne faut pas la boire, mais se gargariser, c'est-à-dire se rincer la gorge avec.

Un vieux médecin.

DU RHUME. — Vous toussiez, et votre médecin vous a dit que vous aviez contracté une bronchite aiguë, ce qui vous a effrayé. Cependant le rhume de poitrine n'est pas autre chose qu'un afflux sanguin vers la muqueuse qui tapisse la trachée-artère et les grosses bronches. Mais ce n'est pas une raison pour qu'il soit une affection grave. Le plus souvent les bronchites succèdent à un rhume de cerveau (coryza). Le rhume descend par la cheminée du toit dans les appartements ; pour le chasser, il n'y a qu'à lui faire continuer son chemin jusqu'à la porte que vous savez.

C'est pour cela qu'il faut tout d'abord, et le plus tôt possible, se purger, une première fois énergiquement, une deuxième un peu moins, et si ces deux laxatifs n'ont pas suffi, s'en administrer enfin un troisième plus léger. Boire dans la journée de la tisane pectorale (mauve) édulcorée avec du sirop pectoral de Tolu. Garder la chambre et s'y tenir chaudement, en évitant toutefois une trop grande chaleur, qui serait aussi nuisible que le froid. Pour faciliter l'expectoration, on peut prendre des pastilles de Kermès.

Dans le cas où le rhume persisterait plus de cinq à six jours, on aurait recours à la créosote de goudron de hêtre en capsules, à raison de deux ou trois, matin et soir ; mais il est bien rare, à moins de négligence ou d'imprudence, qu'un rhume soit aussi opiniâtre.

R. DES A.

Nouvelles à la main.

Gentillesse d'enfant :

La tante de M^{lle} Fifi est une demoiselle de trente ans. Fifi arrive un jour toute mal-peignée, et s'en va trouver sa tante qui cause avec des dames.

— Peigne-moi, ma petite tante.

— Comment ! te peigner ! mais c'est l'affaire de ta gouvernante, ma chérie, je ne suis pas coiffeuse, moi.

— Mais si, puisque tout le monde dit que tu coiffes sainte Catherine.

Le colonel du 30^e donne un grand dîner.

On sert un plat de champignons dont la vue répand l'inquiétude autour de la table.

— Ah ! je vois ce que c'est, s'écrie le colonel ; je parie que vous craignez qu'ils soient vénaux !

Un silence éloquent lui prouvant qu'il a tombé juste, il ajoute avec bonté :

— Ne craignez rien, allez ; je les ai fait goûter par le sapeur !

Un marchand de vin fait un discours à quelques ouvriers réunis devant le comptoir :

— Oui, citoyens, il nous faut la liberté, la liberté entière. Et pour cela il ne faut plus de police. A bas les commissaires ! A bas les sergents de ville ! Moi, du reste, je m'en fiche comme d'une guigne, et s'il y avait ici devant moi un de ces mufles-là, je ne me gênerais pas pour lui dire son fait.

Un garçon, arrivant de la salle commune :

— Patron, il y a un consommateur qui refuse de payer son litre.

— Il refuse !

— Oui ; il a même cassé le verre sur la table.

— Ah ! il refuse de payer. Eh bien, allez vite chercher un sergent de ville.

Historique :

— Quand vous pensez à la France, demandait-on au comte de Moltke, ne vous dites-vous pas qu'il faudrait augmenter du côté de la frontière l'effectif des régiments ?

Le comte, après un silence, avec une moue dédaigneuse :

— Oh ! tant qu'ils auront le suffrage universel...

Un charretier frappait son cheval à tour de bras, et plus il frappait, plus le malheureux bête refusait d'avancer.

A la fin, exaspéré :

— Encore une République, cria-t-il, et les chevaux ne voudront plus travailler le lundi !

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 20 novembre 1884.

Versements de 101 déposants (16 nouveaux), 15,778 fr. 40 c.
Remboursements, 11,597 fr. 79 c.

Cédant aux instances de plusieurs familles, M^{lle} M. COLLMANN vient de se fixer à Saumur pour y donner des leçons de chant et de piano.

M^{lle} COLLMANN n'est pas à ses débuts dans l'enseignement de la musique. Fille d'un compositeur allemand bien connu dans notre Anjou, elle professe depuis sept années, et a fait du chant une étude spéciale.

S'adresser à Notre-Dame des Artilleurs, et, pour renseignements, à la Retraite.

HIRONDELLES D'HIVER

Chaque année, nous recevons la visite d'une couple d'hirondelles d'hiver, toujours munies de nouvelles mélodies. Ces riantes messagères sont arrivées et portent la griffe d'un charmant séducteur musical : Jules Klein. Les œuvres que nous adresse cette fois l'auteur de « Fraises au Champagne » ont pour titre : *Royal-Caprice et Parfums Capiteux*.

Le premier morceau est une gavotte Louis XV, empreinte du vieux style et très-fraîche d'inspiration.

Le second est une valse, un murmure mystérieux qui renferme toute la confidence d'un rêve. Le parfum du bois où l'on se promène côte-à-côte avec sa bien-aimée, le parfum d'un air oxygéné et vivifiant, le parfum, enfin, qui s'échappe de la chevelure et des lèvres de l'amante, tout cela porte à l'âme aussi bien qu'aux sens, et glisse dans l'imagination un sentiment voluptueux que Jules Klein a traduit par des phrases entraînantes et sensuelles. Sans contredit, les deux perles susdites viendront briller dans tous les salons et formeront avec la valse chantée des « Parfums Capiteux », le grand succès de la saison neigeuse.

PARIS, COLOMBIER, 6, rue Vivienne. — A SAUMUR, chez M^{lle} MARCIE-FRANCAIS.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névroses, dépressions, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluakow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonelet, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limité), (718), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 25 —	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.	11 h. 13 matin.	
11 15 —	1 17 soir.	7 39 soir.	4 55 —		
4 55 —	7 50 —	11 48 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 58 matin.	6 30 soir.
12 13 soir.	3 45 —	10 47 —	11 20 —	11 20 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M^{me} REAUDIN, même rue, 19. (729)

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE JUMENT BAI, pur sang, de cinq ans.

Voir origine chez M. RAIMBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

On demande de suite un garçon d'office. (722)

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin.

S'adresser au bureau du journal.

M^{re} LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc sachant bien écrire.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

RIELLANT

Chirurgien-Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (443)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-CINQ VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.
Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Sannière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, E. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un Mandat de poste.

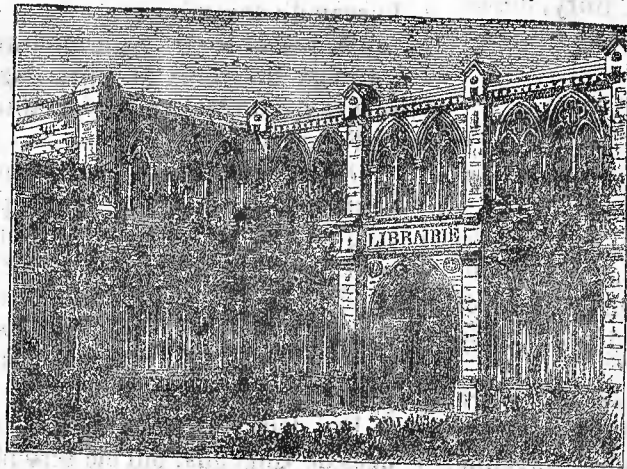
33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÈRE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 3 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchevaut.

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies



Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y joint le Goudron MAGNES-LAHENS et la notice au Camphré.

PRIX DE DÉTAIL RENSEIGNEMENTS GOUDRON, 1,50 CIGARE ET ACCESSOIRES

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maintien propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1^{re} classe TOULOUSE (H^{te} G^{te}) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAX, inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel de Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné